
Documents sauvegardés

Lundi 29 août 2022 à 13 h 00

1 document

Par Université Paris XIII

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

	25 août 2022	
Challenges	Il faut revoir la fiscalité sur les successions Selon l'enquête Harris Interactive pour Challenges, 81 % des Français s'inquiètent des inégalités, 36% se montrant même très inquiets. Cette appréhension est partiellement fondée à l'examen des évolutions récentes ...	3

**Nom de la source**

Challenges

Jeudi 25 août 2022

Type de source

Presse • Magazines et revues

Challenges • p. 31 • 403 mots

p. 31



© 2022 Challenges. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 29 août 2022 à BU-de-PARIS-XIII à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20220825-OH-181189487

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Paris, Ile-de-France, France

Il faut revoir la fiscalité sur les successions

DANY LANG

ENSEIGNANT-CHERCHEUR À LA SORBONNE, MEMBRE DU COLLECTIF DES ÉCONOMISTES ATERRÉS

Selon l'enquête Harris Interactive pour Challenges, 81 % des Français s'inquiètent des inégalités, 36% se montrant même très inquiets. Cette appréhension est partiellement fondée à l'examen des évolutions récentes concernant quelques chiffres-clés.

La question des inégalités se cerne en analysant la répartition salaires-profits et les inégalités interpersonnelles de fortune et de revenus. Les inégalités primaires concernent ce que les économistes appellent la répartition fonctionnelle des revenus - la répartition salaire-profits. A en croire la base de données de la Commission européenne, la part des salaires a oscillé autour de 75 % dans les années 1970, pour fluctuer ensuite autour de 67 %. Comme après toutes les crises majeures, celle-ci est remontée à partir de 2008 et baisse lentement depuis 2018, pour atteindre 66 % en 2021. La Commission prévoit une stabilisation à ce niveau en France au moins jusqu'en 2023. Pour 100 euros de richesse créés, 66 vont donc aux salaires

et 34 sont reversés aux actionnaires. L'analyse des inégalités interpersonnelles passe, elle, par l'examen des inégalités de revenus et de fortune. D'après la base de données coordonnée par Thomas Piketty, en 2021, les 10 % les mieux rémunérés ont capté 32,2 % du revenu national français avant impôts et les 50 % les moins rémunérés, 22,7 %. En termes de patrimoine, les chiffres sont plus alarmants encore, puisque les 10 % les plus aisés possèdent 59,5 % de la richesse, tandis que les 50 % les moins bien lotis doivent se contenter de 4,9 % du patrimoine national. Ces quelques chiffres permettent de tirer plusieurs conclusions utiles. L'Etat social, via son système de dépenses publiques et de redistribution, permet à la France de passer d'un niveau d'inégalités de revenus comparable à celui des Etats-Unis à un niveau plus proche de celui de ses voisins européens. La réduction des inégalités dans notre pays doit donc passer par d'autres canaux et notamment une hausse des salaires, qui permettrait de réduire les inégalités primaires. Il s'agit également de permettre aux classes populaires et moyennes

SP

d'avoir un meilleur accès à la richesse nationale. Le prix exorbitant de l'immobilier et les réformes successives du régime des donations et successions, favorables aux plus aisés, restent les principaux vecteurs de transmission des inégalités de patrimoine. Les réduire exigerait donc qu'un gouvernement sache faire preuve de courage politique en envisageant une plus grande progressivité de la fiscalité en la matière. ?